



Rapport Financier

Comptes consolidés au 30 septembre 2007

SOMMAIRE

CHIFFRES CLES	3
Avertissement	4
COMPTES CONSOLIDES CONDENSES EN NORMES IFRS	6
Bilan consolidé	6
Compte de résultat consolidé	7
Tableau de variation des capitaux propres	8
Tableau des flux de trésorerie consolidé	9
Tableau des flux de trésorerie consolidé	9
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES CONDENSES	11
1. Présentation des normes et interprétations appliquées	11
2. Textes IFRS pouvant faire l'objet d'une anticipation	11
3. Faits marquants	12
3.1. Regroupements d'entreprises	12
3.2. Activité des neuf premiers mois de l'année 2007	20
3.3. Autres faits marquants de la période	23
4. Informations sectorielles consolidées	25
5. Périmètre de consolidation et Informations sur les regroupements d'entreprises	26
6. Dettes de financement	26
7. Instruments financiers	27
8. Informations sur le capital et les réserves consolidées	27
9. Résultat par action	28
10. Hors bilan et passifs éventuels	28
11. Evénements postérieurs à la clôture	31
Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur l'information financière 2007	32

CHIFFRES CLES

En EUR millions	IFRS		
	30 septembre 2007	31 décembre 2006	30 septembre 2006
Primes brutes émises	3 381	2 935	2 091
Primes brutes acquises	3 310	2 837	1 972
Résultat opérationnel	412	408	286
Résultat net part du Groupe après impôts	299	306	155
Placements des activités d'assurance	18 010	13 167	7 631
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 300	837	2 214
Passifs nets relatifs aux contrats	18 335	12 703	8 681
Emprunts et dettes	1 019	1 187	978
Capitaux propres part du Groupe	3 646	2 253	1 760
En EUR (sauf nombre d'actions)			
Nombre d'actions anciennes en circulation		1 184 051 084	968 769 070
Nombre d'actions nouvelles en circulation*	182 726 994	118 405 108	96 876 907
Résultat net par actions anciennes	-	0,32	0,16
Résultat net par actions nouvelles	2,22	3,17	1,62
Résultat net par actions anciennes (dilué)	-	0,29	0,15
Résultat net par actions nouvelles (dilué)	2,07	2,90	1,49
Actif net comptable par actions anciennes	-	1,94	1,85
Actif net comptable par actions nouvelles	20,05	19,42	18,54
Actif net comptable dilué par actions anciennes	-	1,90	1,83
Actif net comptable dilué par actions nouvelles	19,87	19,04	18,33
Cours de bourse en fin de période		2,24	1,92
Cours de bourse en fin de période	18,79	22,40	19,20
* Dont actions d'auto-contrôle	2 977 633	2 410 091	1 911 091

Avertissement

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission Européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent rapport ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce rapport peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent rapport, d'autre part.

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 10 avril 2007 sous le numéro D.07-0294 (tel que mis à jour par la seconde note complémentaire visée par l'AMF le 12 juin 2007 sous le numéro 07-183, le "Document de Référence"), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR et le prospectus d'admission de SCOR visé par l'AMF le 10 avril 2007 sous le numéro 07-0115, tel que mis à jour par la première note complémentaire visée par l'AMF le 23 avril 2007 sous le numéro 07-0131 et la seconde note complémentaire visée par l'AMF le 12 juin 2007 sous le numéro 07-183 décrit un certain nombre de risques et d'incertitudes importants relatifs à l'Offre et le rapprochement avec Converium.

Comptes Consolidés Condensés en normes IFRS

COMPTES CONSOLIDES CONDENSES EN NORMES IFRS

Bilan consolidé

En EUR Millions

ACTIF	30 Septembre 2007	31 Decembre 2006	PASSIF	30 Septembre 2007	31 Decembre 2006
Actifs incorporels	1 468	833	Capitaux propres du Groupe	3 604	2 253
Ecart d'acquisition	641	200	Capital	1 439	933
Portefeuille de contrats des sociétés de réassurance Vie	684	618	Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 029	349
Autres immobilisations incorporelles	143	15	Réserve consolidée	820	647
Actifs corporels	18	14	Réserve de réévaluation	(20)	(6)
Placements des activités d'assurance	18 010	13 167	Résultat consolidé	299	306
Immobilier de placement	267	287	Paiements fondés en actions	36	24
Placements disponibles à la vente	9 697	7 105	Intérêts minoritaires	42	0
Placements détenus jusqu'à l'échéance	0	0	Capitaux propres totaux	3 646	2 253
Placements en juste valeur par résultat	235	235	Dettes de financement	1 019	1 187
Prêts et créances	7 769	5 502	Dettes subordonnées	715	582
Instruments dérivés	41	37	Dettes de financement représentées par des titres	208	469
Investissements dans les entreprises associées	48	26	Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	96	136
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	1 254	1 245	Provisions pour risques et charges	86	73
Autres actifs	3 908	2 598	Passifs relatifs aux contrats	19 589	13 948
Impôts différés actifs	254	191	Provisions techniques relatives à des contrats d'assurance	19 428	13 939
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	2 175	1 560	Passifs relatifs à des contrats financiers	161	9
Créances nées des opérations de cession en réassurance	238	68	Autres passifs	1 666	1 259
Créance d'impôt exigible	9	0	Impôts différés passifs	260	182
Autres actifs	557	310	Instruments dérivés passifs	2	3
Frais d'acquisition reportés	675	469	Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	292	174
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 300	837	Dettes nées des opérations de réassurance cédée	822	693
			Dettes d'impôts exigibles	12	0
			Autres dettes	278	208
TOTAL ACTIF	26 006	18 721	TOTAL PASSIF	26 006	18 721

Compte de résultat consolidé

En EUR millions	Compte de résultat cumulé		Compte de résultat de la période intermédiaire	
	au 30 septembre 2007	au 30 septembre 2006	3ème trimestre 2007	3ème trimestre 2006
Primes brutes émises	3 381	2 091	1 257	719
Variation des primes non acquises	(71)	(119)	(4)	(22)
Primes brutes acquises	3 310	1 972	1 254	697
Autres produits d'exploitation	17	4	14	1
Produits financiers	522	346	158	107
Total produits des activités ordinaires	3 849	2 322	1 426	805
Charges des prestations des contrats	(2 326)	(1 341)	(848)	(471)
Commissions brutes sur primes acquises	(754)	(466)	(285)	(155)
Résultats nets des cessions en réassurance	(133)	(72)	(46)	(34)
Frais de gestion financière	(30)	(34)	(8)	(14)
Frais d'acquisition et frais d'administration	(120)	(72)	(48)	(20)
Autres charges opérationnelles courantes	(73)	(51)	(36)	(12)
Autres produits opérationnels courants	0	0	1	0
Total autres produits et charges courants	(3 436)	(2 035)	(1 270)	(707)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	412	286	156	99
Variation de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0
Autres charges opérationnelles	(1)	0	(0)	0
Autres produits opérationnels	0	0	(0)	0
RESULTAT OPERATIONNEL	412	286	156	99
Charge de financement	(55)	(45)	(17)	(17)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	23	0	6	0
Ecart d'acquisition négatif	0	0	0	0
Impôts sur les résultats	(80)	(87)	(27)	(29)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	300	155	119	53
Intérêts minoritaires	(1)	0	(1)	0
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	299	155	118	53

En EUR	Fin 30 sept 2007	Fin 30 sept 2006
Résultat net par actions anciennes	-	0,16
Résultat net par actions nouvelles	2,22	1,62
Résultat net par actions anciennes (dilué)	-	0,15
Résultat net par actions nouvelles (dilué)	2,07	1,49

Tableau de variation des capitaux propres

En EUR millions	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées (y compris résultat)	Réserves de réévaluation	Actions auto détenues	Ecart de conversion	Paiements fondés en actions	Autres réserves	Total Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total consolidé
Capitaux propres au 31 décembre 2005 en IFRS	763	147	778	5	-15	33	12	-4	1719	0	1 719
Actifs disponibles à la vente (AFS)				-31					-31	0	-31
Couverture									0	0	0
"Comptabilité reflet" brute d'impôt différé				12					12	0	12
Effet des variations des taux de conversion						-38			-38	0	-38
Impôts exigibles ou différés pris directement ou transférés en capitaux				7				-2	5	0	5
Plans de paiements sur base d'actions							6		6	0	6
Autres variations					-18			-2	-20	0	-20
Revenu net reconnu en capitaux propres	0	0	0	-12	-18	-38	6	-4	-66	0	-66
Résultat net consolidé au 30 septembre 2006			155						155	0	155
Total des produits et des pertes reconnus de la période	0	0	155	-12	-18	-38	6	-4	89	0	89
Mouvements sur le capital									0	0	0
Dividendes versés			-48						-48	0	-48
Capitaux propres au 30 septembre 2006 en IFRS	763	147	885	-7	-33	-5	18	-8	1760	0	1760

En EUR millions	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées (y compris résultat)	Réserves de réévaluation	Actions auto-détenues	Ecart de conversion	Paiements fondés en actions	Autres réserves	Total Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total consolidé
Capitaux propres au 31 décembre 2006 en IFRS	933	349	1 036	-6	-43	-24	24	-14	2 253	0	2 253
Actifs disponibles à la vente (AFS)				-53					-53	1	-52
Couverture									0	0	0
"Comptabilité reflet" brute d'impôt différé				35					35	0	35
Effet des variations des taux de conversion			0	0		-90			-89	-1	-90
Impôts exigibles ou différés pris directement ou transférés en capitaux				4					4	0	4
Plans de paiements sur base d'actions							11		11	0	11
Autres variations		3	1		-15			0	-12	42	30
Revenu net reconnu en capitaux propres	0	3	2	-15	-15	-90	11	0	-104	41	-63
Résultat net consolidé au 30 septembre 2007			299						299	1	300
Total des produits et des pertes reconnus de la période	0	3	300	-15	-15	-90	11	0	195	42	237
Mouvements sur le capital	507	741							1 248		1 248
Dividendes versés		-64	-29						-92		-92
Capitaux propres au 30 septembre 2007 en IFRS	1 439	1 029	1 308	-21	-59	-114	36	-14	3 604	42	3 646

En contrepartie de l'apport des actions Converium par les sociétés Patinex AG (« Patinex ») et Alecta *pensionsförsäkring ömsesidigt* (« Alecta »), SCOR a procédé le 26 avril 2007 à l'émission de 17 837 210 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 7,8769723 chacune. Cette opération s'est traduite par une augmentation de capital de EUR 141 millions et par la constatation d'une prime d'émission de EUR 234 millions.

L'offre publique mixte d'achat et d'échange en Suisse (l'« Offre ») portant sur l'ensemble des actions nominatives composant le capital de Converium Holding AG (« Converium ») détenues par le public, d'une valeur nominale de 5 francs suisses chacune, s'est achevée le 8 août 2007. Dans ce cadre, 92 969 353 actions Converium ont été apportées à SCOR. Conformément à la parité d'échange définie dans l'Offre, à savoir 0,5 action SCOR pour 1 action Converium, SCOR a procédé à l'émission de 46 484 676 actions nouvelles.

Cette opération s'est traduite par une augmentation de capital de EUR 366 millions et par la constatation d'une prime d'émission de EUR 507 millions, soit au total une augmentation des capitaux propres de EUR 873 millions. Le capital social de Scor a été ainsi porté à EUR 1,439 milliard divisé en 182 726 994 actions d'une valeur nominale de EUR 7,8769723 chacune.

Le 24 mai 2007, l'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé le versement d'un dividende de EUR 0,80 par action, soit un montant total de EUR 92 millions.

La variation du poste Ecart de conversion provient principalement de la conversion des comptes de filiales dont la monnaie fonctionnelle est le dollar US.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

	30 Septembre 2007	30 Septembre 2006
En EUR Millions		
Résultat net	299	155
Plus et moins-values de cession de placements	(80)	(78)
Plus et moins-values de cession hors placements	(0)	0
Variation des amortissements et autres provisions	61	18
Variation des frais d'acquisition reportés	(68)	(3)
Dotations nettes des provisions techniques d'assurance et passifs financiers.	554	153
Variations de la juste valeur des placements en juste valeur par résultat	(8)	(27)
Variations des impôts différés et autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	126	88
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles hors variation de BFR	884	306
Variation des créances et dettes	(360)	(88)
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	7	(115)
Impôts nets décaissés	(12)	0
Flux nets provenant des activités opérationnelles	519	104
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise	(1 587)	0
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée	0	0
Flux liés aux variations de périmètre de consolidation	(1 587)	0
Acquisitions/cessions d'immobilier de placement	50	7
Acquisitions/cessions de placements financiers	764	295
Acquisitions/cessions des autres actifs	(8)	0
Flux de trésorerie liés aux acquisitions, à l'émission et à la cession d'actifs	806	302
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(781)	302
Emission d'instruments de capitaux propres	1 248	0
Opérations sur actions propres	(27)	(18)
Dividendes payés	(92)	(48)
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	1 129	(66)
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financé	0	350
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financé	(290)	(121)
Intérêts payés sur dettes de financement	(59)	0
Flux liés au financement du groupe	(349)	229
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	780	166
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	837	1 667
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	519	104
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(781)	302
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	780	166
Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(55)	(20)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	1 300	2 219

**Notes Annexes
aux Comptes Consolidés Condensés**

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES CONDENSES

SCOR est une société européenne régie par la législation française sur les sociétés anonymes, sous réserve des dispositions spécifiques qui lui sont applicables au titre de l'exercice de l'activité de réassurance. A la date du 30 Septembre 2007, l'action SCOR est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris. Depuis le 8 août 2007, l'action Scor est également admise aux négociations à Zurich sur le SWX Swiss Exchange en francs suisses.

Les comptes consolidés condensés reflètent la situation comptable de SCOR et de ses filiales (le "Groupe") ainsi que les intérêts dans les entreprises associées. Ils sont présentés en euros arrondis au million le plus proche.

Les principales activités du Groupe sont présentées dans son rapport annuel 2006.

Le conseil d'administration a arrêté le 13 novembre 2007 les comptes consolidés condensés intermédiaires au 30 septembre 2007.

1. Présentation des normes et interprétations appliquées

Les comptes consolidés condensés au 30 septembre 2007 ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 «Information financière intermédiaire», et selon les normes adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2007.

Les comptes consolidés condensés intermédiaires doivent être lus en conjonction avec les comptes consolidés annuels établis au 31 décembre 2006.

Les normes et interprétations appliquées sont identiques à celles retenues pour l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2006 telles que décrites dans le rapport annuel 2006.

SCOR applique également les interprétations IFRIC 8 relative au champ d'application IFRS 2, et IFRIC 10 relative à la dépréciation des actifs et aux comptes intermédiaires. L'application de ces interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne, est obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2007. Cette application est sans impact sur les comptes consolidés du Groupe SCOR.

2. Textes IFRS pouvant faire l'objet d'une anticipation

Les comptes consolidés condensés de SCOR au 30 septembre 2007 n'intègrent pas les éventuels impacts des normes et interprétations qui ont été adoptées mais dont l'application n'est pas obligatoire pour les comptes intermédiaires 2007, en particulier la norme IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir », qui introduit de nouvelles notes annexes permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer le caractère significatif des instruments financiers du Groupe et la nature et l'étendue des risques liés à ces instruments financiers, et Amendement IAS 1 – « Informations à fournir sur le capital » qui introduit de nouvelles notes annexes permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital d'une entité.

L'impact potentiel des normes et interprétations suivantes, qui n'ont pas encore été adoptées par la Commission Européenne, ou dont l'application n'est pas obligatoire au 30 septembre, n'a pas été mesuré à ce stade :

- IFRIC 11 relative aux options accordées au sein d'un groupe et aux actions propres acquises en couverture de plans d'options,
- IFRIC 12 relative aux accords de concession de services (a priori non applicable au Groupe SCOR).

3. Faits marquants

3.1. Regroupements d'entreprises

3.1.1 Acquisition de Converium

Le 19 février 2007, SCOR a annoncé l'acquisition de 32,9 % du capital de la société Converium Holding AG (« Converium ») via des achats sur le marché, portant sur 8,3 % du capital de celle-ci, et via l'acquisition de blocs d'actions auprès de Patinex AG (« Patinex ») et Alecta *pensionsförsäkring ömsesidigt* (« Alecta ») représentant, respectivement, 19,8 % et 4,8 % du capital de Converium. Les acquisitions de blocs auprès de Patinex et Alecta ont été financées à hauteur de 80 % par l'émission de nouvelles actions SCOR et à hauteur de 20 % en numéraire.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Groupe SCOR qui s'est tenue le 26 avril 2007, les actionnaires de SCOR ont apporté leur plein soutien au rapprochement de SCOR et de Converium et ont approuvé l'ensemble des résolutions qui leur étaient soumises.

Ces résolutions avaient pour objet l'approbation des apports en nature de Patinex et d'Alecta et de l'émission des actions nécessaires à la rémunération de ces apports et de celles nécessaires au paiement en actions du solde des titres Converium suite à l'offre publique.

Une offre publique mixte d'achat et d'échange portant sur la totalité des actions Converium détenues par le public a débuté le 12 juin 2007, après l'obtention d'un accord le 10 mai 2007 sur les modalités d'une offre amicale entre SCOR et Converium et l'approbation de l'opération le 9 juin 2007 par l'autorité de contrôle des marchés financiers suisses.

L'Offre s'est déroulée du 12 juin 2007 au 9 juillet 2007, puis a été prolongée jusqu'au 26 juillet 2007.

Au terme de cette période, 63,38 % du capital de Converium (soit 92 969 353 actions) ont été apportés à SCOR. Le règlement -livraison des actions est intervenu le 8 août 2007. Au terme de cette opération, SCOR détenait 96,32 % du capital de Converium.

Entre le 8 août et le 30 septembre 2007, SCOR a acquis en plus 1,35 % du capital de Converium à travers des achats directs sur le marché.

Au 30 septembre 2007, SCOR détenait 97,67 % du capital et des droits de vote de Converium.

Basé à Zurich, en Suisse, Converium Holding AG est un réassureur multi-branches intervenant sur tous les grands secteurs de la réassurance vie et de la réassurance non vie et réalisant des affaires en Europe, en Asie-Pacifique et au Moyen Orient avec une orientation sur les lignes « spécialités ». Les affaires provenant des Etats-Unis sont souscrites et gérées par Converium AG à Zurich et portent principalement sur des branches court terme. Converium souscrit des affaires directement avec des cédantes ou par le biais d'intermédiaires, mais aussi via des partenariats et joint-ventures stratégiques.

Le rapprochement de SCOR et de Converium assurera un équilibre entre les activités de réassurance vie et non-vie et permettra d'accroître la diversité des affaires sur un plan géographique, ainsi que par ligne de métiers. Ceci permettra l'amélioration du profil de risque du Groupe SCOR et la réduction de la volatilité du chiffre d'affaires et des résultats.

Ce rapprochement est conforme à la stratégie du Groupe de concentrer ses activités sur les marchés européen et asiatique, tout en renforçant ses activités au Moyen-Orient et en Amérique Latine. Il permettra la création d'un grand réseau mondial, structuré autour de six centres - quatre en Europe situés à Zurich, Cologne, Londres et Paris, un en Asie-Pacifique et un en Amérique.

a) Date d'acquisition

La date d'acquisition de Converium par le Groupe SCOR est le 8 août 2007, date à laquelle le règlement-livraison des actions Converium dans le cadre de l'offre publique mixte d'achat et d'échange a été effectué et date à laquelle SCOR a pris le contrôle effectif de Converium. A cette date, la part d'intérêt du Groupe SCOR est passée de 32,94 % à 96,32 %.

Le regroupement d'entreprises est effectif depuis le 8 août 2007. Par mesure de simplification et compte tenu de leur impact non significatif, les acquisitions de titres Converium réalisées entre le 8 août et le 30 septembre 2007, représentant 1,35% du capital de cette dernière, ont été consolidées à cette même date. Le regroupement d'entreprises n'a pas été réalisé par étapes, dans la mesure où la juste valeur des actifs et passifs apportés et l'écart d'acquisition qui en résulte n'en auraient pas été sensiblement affectés.

b) Détermination du prix d'acquisition

SCOR a acquis 97,67% de Converium pour EUR 1.879 millions (EUR 1.868 millions hors frais), de la manière suivante :

Description (en EUR millions)	Liquidité	Actions	Total
Actions acquises en 2006	5	-	5
Achats directs sur le marché en 2007 avant annonce de l'offre publique	138	-	138
Actions acquises auprès de Patinex et Alecta			
- émission de 17 837 210 actions nouvelles	-	375	375
- liquidités	106	-	106
Offre d'achat			
- émission de 46 484 676 actions nouvelles	-	873	873
- liquidités	347	-	347
Achats directs sur le marché postérieurs à l'offre	24	-	24
Prix d'acquisition hors frais	620	1 248	1 868
Frais liés à l'acquisition (Provisoire)*			11
Coût d'acquisition de 97.67% de Converium			1 879

* Voir paragraphes ci-dessous relatifs au prix d'acquisition provisoire

La juste valeur des actions SCOR émises en rémunération des titres Converium acquis a été calculée sur la base du cours de l'action SCOR à la date d'émission. Une synthèse des actions nouvelles SCOR émises figure ci-dessous :

En EUR millions						
Description	Nombre d'actions	Nominal (EUR)	Cours de l'action (EUR)	Capital	Prime d'émission	Total
Patinex et Alecta	17 837 210	7,8769723	21,00	141	234	375
Offre public d'achat	46 484 676	7,8769723	18,79	366	507	873
Total	64 321 886	7,8769723	-	507	741	1 248

Après l'émission d'actions en paiement des titres Converium apportés, le capital social de SCOR a été porté à EUR 1 439 335 470,20.

c) Affectation provisoire du prix d'acquisition

La première comptabilisation du regroupement d'entreprises au cours du troisième trimestre, a été effectuée de manière provisoire, car toutes les informations nécessaires pour évaluer la juste valeur de certains postes n'ont pu être appréhendées dans les délais impartis. Ceci concerne principalement certains contrats ayant des clauses de changement de contrôle, les passifs potentiels sur litiges en cours, les dettes ou créances fiscales et impôts différés potentiels et les provisions techniques. Si des ajustements devaient être effectués, la juste valeur des actifs nets acquis et par conséquent l'écart d'acquisition seraient modifiés.

Le prix d'acquisition a donc été alloué, selon une première estimation de la juste valeur des actifs et des passifs à la date d'acquisition, en conformité avec la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprise". L'allocation provisoire effectuée repose sur un certain nombre d'hypothèses et sur le résultat d'expertises externes. Il est donc possible que les estimations initiales soient revues lors de l'allocation définitive du prix d'acquisition.

Les actifs et les passifs acquis étaient auparavant évalués selon les normes comptables américaines (US GAAP). Ils ont été comptabilisés à la juste valeur dans le bilan d'ouverture et inclus dans les comptes consolidés SCOR en conformité avec les normes IFRS et selon les principes comptables en vigueur au sein du Groupe.

La juste valeur des actifs et des passifs acquis au 8 août 2007 se décompose ainsi :

**Valeur provisoire des actifs et des passifs à la date d'acquisition, soit le 8 août 2007
(en millions d'euros)**

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations incorporelles	267	Capitaux propres	1 527
Immobilisations corporelles	9		
Investissements	6 004	Dettes de financement	150
Investissements dans les entreprises associées	7		
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs financiers	294	Passifs relatif aux contrats	5 816
Autres actifs	1 004	Autres passifs	458
Trésorerie et équivalent de trésorerie	366		
TOTAL ACTIF	7 951	TOTAL PASSIF	7 951

Actifs incorporels

Les actifs incorporels historiques, comprenant l'écart d'acquisition, les frais d'acquisition reportés et la valeur des portefeuilles de contrats ont été éliminés. La valeur d'acquisition des immobilisations incorporelles répondant à la définition IFRS, y compris la valeur de la relation clientèle non vie et la valeur de portefeuille des contrats vie, a été définie de la manière suivante :

Valeur de la relation clientèle non-vie

Les actifs incorporels sont reconnus seulement s'ils peuvent être identifiés individuellement et mesurés de façon fiable. SCOR a identifié séparément la valeur de la relation clientèle non vie pour l'analyse de la juste valeur. Cet actif incorporel a été provisoirement évalué à EUR 104 millions. Cette valeur, enregistrée pour les activités non-vie, représente la valeur des flux financiers futurs estimés sur les affaires non-vie existantes. Les projections ont été établies pour une période de 10 ans. Elles sont fondées sur un taux d'actualisation de 9,78% ainsi que sur des hypothèses relatives à la sinistralité et au taux d'attrition du portefeuille. Ces projections ne tiennent pas compte des produits financiers. La valeur de la relation clientèle sera amortie sur une durée de vie de 10 ans sur une base dégressive fonction des flux de trésorerie futurs.

Par ailleurs, des droits de participation dans les syndicats Lloyds ont été identifiés comme étant un actif incorporel. La juste valeur de ces droits de participation a été déterminée par référence à des prix de marché (« auction price ») et a été préalablement évaluée à EUR 28 millions. Dans la mesure où ces droits de participation peuvent être remis aux enchères, cet actif incorporel n'a pas de durée d'utilité limitée et n'est pas soumis à amortissement. La valeur de ces droits de participation sera revue lors de tests de dépréciation périodiques.

Certains contrats ont des clauses de changement de contrôle qui ont été activées lors de l'acquisition de Converium par SCOR. En conséquence, la détermination de la juste valeur des actifs incorporels relatifs à ces contrats est considérée comme étant provisoire.

Aucune valeur de la relation clientèle n'a été enregistrée pour l'activité vie, du fait de la comptabilisation d'une valeur de portefeuille des contrats vie.

Valeur des portefeuilles de contrats vie

La valeur des portefeuilles de contrat (Value Of Business Acquired) a été estimée à EUR 130,5 millions. Elle est fondée sur une estimation des profits futurs, en utilisant un taux d'actualisation (taux d'intérêts sans risque par devise) comprenant une prime de risque (entre 300 points de base et 600 points de base).

Cet actif incorporel sera amorti sur la durée de vie des contrats sous-jacents, en fonction de la réalisation des profits futurs.

Investissements

Les justes valeurs des investissements ont été déterminées essentiellement à partir des cotations de marché. Lorsque ces cotations n'étaient pas disponibles, des modèles de valorisation ont été retenus.

Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs financiers

Non-vie

Les provisions non vie, en acceptation et en rétrocession, ont été comptabilisées sur la base d'une estimation de leur juste valeur. Du fait de l'importance des estimations dans le calcul des provisions techniques et du déroulement long de certaines branches d'activité, le montant précédemment retenu par Converium dans ses comptes consolidés a été considéré comme représentatif de la juste valeur.

La méthodologie SCOR a été appliquée pour la détermination de la part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques.

Vie

Les provisions techniques Vie ont été comptabilisées au « best estimate » à la date d'acquisition.

Autres Actifs et passifs

Les autres actifs et passifs ont été comptabilisés à leur juste valeur estimée.

Impôts différés

Les impôts différés ont été comptabilisés sur la base des justes valeurs décrites ci-dessus. Ils représentent les montants futurs exigibles et à recouvrer du Groupe SCOR.

d) Ecart d'acquisition provisoire

Le 8 août 2007 (date d'acquisition), le coût de l'investissement, incluant la quote part de SCOR dans les résultats de Converium durant la période où l'investissement a été consolidé par mise en équivalence, était supérieur à la juste valeur provisoire des actifs nets de Converium, comptabilisée selon les normes IFRS. Cet écart d'acquisition ou goodwill a été enregistré au bilan du groupe SCOR. Il représente le caractère stratégique de l'acquisition et les synergies attendues qui ne peuvent faire ni l'objet d'une évaluation fiable ni d'une d'identification séparée.

**Ecart d'acquisition provisoire au 8 août 2007
(en millions d'euros)**

Coût d'acquisition total	1 879
Actif net de Converium en normes USGAAP	1 506
Ajustements à la juste valeur en conformité avec les normes IFRS :	7
- dépréciation des écarts d'acquisition existants	(37)
- comptabilisation de la relation clientèle non vie	104
- comptabilisation d'un actif incorporel au titre des droits de participation Lloyds	28
- revalorisation des titres détenus jusqu'à l'échéance	(16)
- homogénéisation des méthodes relatives à la rétrocession	(24)
- dépréciation des frais d'acquisition reportés vie et comptabilisation de la valeur du portefeuille de contrats vie	(1)
- mise à la juste valeur des provisions techniques	(14)
- impôts différés nets et autres ajustements à la juste valeur	(34)
Résultat sur la période du 1er juillet 2007 au 8 août 2007	14
Quote-part de résultat mise en équivalence, net de dividendes	(7)
Intérêts minoritaires dans l'actif net acquis	(36)
Juste valeur des actifs nets acquis – 8 août 2007	1 484
Ecart d'acquisition provisoire	395

e) *Contribution de Converium dans le résultat consolidé du Groupe SCOR*

La contribution de Converium dans le résultat consolidé du Groupe SCOR correspond aux résultats sur la période du 8 août 2007, date d'acquisition par le Groupe SCOR, au 30 septembre 2007, date de clôture des états financiers consolidés.

Quote-Part du compte de résultat de Converium pour la période du 8 août au 30 septembre 2007 incluse dans le compte de résultat consolidé	
En millions d'euros	
Primes émises brutes	214
Variation des primes non acquises	19
Primes acquise brutes	233
Autres produits d'exploitation	1
Produits financiers	32
Total produits des activités ordinaires	266
Charges des prestations des contrats	(143)
Commissions brutes sur primes acquises	(47)
Résultats net des cessions en réassurance	1
Frais de gestion financière	(1)
Frais d'acquisition et d'administration	(7)
Autres charges opérationnelles courantes	(14)
Autres produits opérationnels courants	-
Total autres produits et charges courants	(211)
Résultat opérationnel courant	55
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-
Autres charges opérationnelles	-
Autres produits opérationnels	-
Résultat opérationnel	55
Charge de financement	(2)
Quote-Part dans les résultats des entreprises associées	-
Ecart d'acquisition négatif	-
Impôt sur les résultats	(12)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	41
Intérêts minoritaires	(1)
RESULTAT NET (Part du groupe)	40

Par ailleurs, pour la période comprise entre le 26 Avril et le 8 août 2007, 32,94% du résultat de Converium ont été comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes consolidés SCOR. Un produit de EUR 12 millions a ainsi été enregistré comme revenu provenant d'investissements dans les entreprises associées, avant élimination du dividende distribué par Converium d'un montant de EUR 5 millions.

f) *Information pro forma*

L'information financière pro forma non auditée au 30 septembre 2007 est présentée pour illustrer les incidences de l'acquisition de Converium dans le résultat du Groupe SCOR, si l'acquisition avait été effectuée le 1er janvier 2007. Les informations relatives à Converium correspondent aux estimations de primes et de résultat net au titre des 9 premiers mois de l'année, et incluent une estimation de l'impact du regroupement d'entreprises. L'information pro forma ne représente pas nécessairement ce qui aurait été constaté dans les états financiers consolidés du Groupe si le regroupement d'entreprises avait effectivement été réalisé au 1^{er} janvier 2007. Elle ne présage par ailleurs pas des résultats futurs du Groupe.

Les principales hypothèses retenues pour la détermination rétroactive de l'information pro forma sont décrites ci-dessous :

i) Impôts différés

Dans ses comptes établis selon les normes USGAAP, Converium a effectué en 2007 une reprise de provision sur impôts différés pour sa société suisse. Cette provision avait été constituée en 2004 au titre des déficits reportables et a été reprise du fait du retour à des résultats bénéficiaires récurrents et à l'amélioration de la notation de la société. En conséquence, aucun impôt sur le résultat n'a été comptabilisé pour l'entité suisse. Un produit d'impôt de EUR 56,6 millions a été enregistré au premier semestre 2007. Dans le cadre de l'information pro forma, la reprise de provision a été considérée comme étant réalisée avant le 1er Janvier 2007.

ii) Sinistralité sur exercices antérieurs

Pour les besoins de l'information pro forma, les liquidations de sinistres au titre des exercices antérieurs ont été considérées comme des révisions de la juste valeur dans le bilan d'ouverture. Par conséquent, l'information financière pro forma au 30 septembre 2007 ne tient pas compte d'un impact net favorable de EUR 12,1 millions sur le résultat technique.

iii) Plus ou moins values réalisées sur placements

Pour les besoins de l'information pro forma, des plus values réalisées sur placements d'un montant de EUR 28,8 millions ont été éliminées. Elles sont supposées être incluses dans la juste valeur des actifs au 1er Janvier 2007 et ont donc ainsi été annulées.

iv) Ecart de change

Pour les besoins de l'information pro forma, l'impact du taux de change lié à la réévaluation des actifs et passifs monétaires en application de la norme IAS 21, sur une période de neuf mois se finissant au 30 septembre 2007, a été estimé pour une charge de EUR - 6,1 millions.

Aucune synergie relative aux dépenses d'exploitation n'a été incluse dans la détermination des comptes pro forma.

Informations pro forma non auditées après acquisition de Converium	Du 1er janvier au 30 septembre 2007 (en EUR millions)
Primes émises brutes	4,482
Résultat net	344

3.1.2 Acquisition de ReMark Group BV

Au 1er janvier 2007, SCOR Global Life SE détenait 10,21% de ReMark Group BV, entreprise de marketing d'assurance directe à vocation mondiale, pour un montant de EUR 5 millions.

Au cours du premier semestre 2007, la société SCOR Global Life SE a acquis progressivement 98,67% de ReMark Group BV :

- le 10 janvier 2007, SCOR Global Life SE a acquis 90 000 actions de ReMark Group BV auprès de Miklo Beheer BV pour un montant de EUR 22,5 millions,
- le 14 mai 2007, SCOR Global Life SE a acquis 59 000 actions de ReMark Group BV auprès de la société Alpinvest pour un montant de EUR 12,1 millions,
- le 25 mai 2007, SCOR Global Life SE a acquis 31 200 actions de ReMark Group BV auprès de Gen Re pour un montant de EUR 6,4 millions,
- le 12 juin 2007, SCOR Global Life SE a acquis 90 000 actions de ReMark Group BV auprès des sociétés J.T. Burns et R.B. Forsland pour un montant de EUR 18,6 millions.

Au 30 juin 2007, la société SCOR Global Life SE détenait 98,67% des actions de ReMark Group BV et 100% des droits de vote.

Cette acquisition illustre la volonté de SCOR de développer ses activités en réassurance en partenariat avec une entreprise spécialisée notamment dans la vente directe d'assurance individuelle accidents.

Le prix d'acquisition total des titres ReMark Group BV inscrit à l'actif de SCOR Global Life SE est de EUR 64,6 millions.

Au 30 juin 2007, ReMark Group BV a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes du groupe SCOR.

La prise de contrôle de la société ReMark Group BV ayant été effective à la date du 30 juin 2007 :

- les actifs et passifs apportés par la société ont été valorisés à leur juste valeur à la date du 30 juin 2007,
- les éléments de résultat comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe SCOR au 30 septembre 2007 correspondent au résultat réalisé entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2007.

A la date d'acquisition, soit le 30 juin 2007, la juste valeur des actifs et passifs apportés s'établit comme suit (montants en millions d'euros) :

ACTIF	Au 30 juin 2007	PASSIF	Au 30 juin 2007
Actifs corporels	1	Capitaux propres	23
Placements des activités d'assurance	0	Autres passifs	3
Autres actifs	20		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5		
TOTAL ACTIF	26	TOTAL PASSIF	26

L'écart d'acquisition résultant de cette opération s'établit à EUR 42 millions.

Si l'acquisition des actions ReMark Group BV avait été réalisée au 1^{er} janvier 2007, les primes brutes émises du Groupe SCOR seraient restées inchangées (EUR 3 381 millions) et le résultat net consolidé du groupe aurait été bénéficiaire de EUR 301 millions.

3.1.3 Acquisition de la Compagnie Parisienne de Parking

Le 20 février 2007, SCOR Auber a acquis 75% des titres de la Compagnie Parisienne de Parking pour un montant de EUR 17,5 millions réglés au comptant.

Au 20 février 2007, la juste valeur des actifs et des passifs acquis était la suivante (en millions d'euros) :

ACTIF	Au 20 février 2007	PASSIF	Au 20 février 2007
Immeubles	20	Capitaux propres	20
Autres actifs	0	Provisions pour risques et charges	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	Autres passifs	0
TOTAL ACTIF	22	TOTAL PASSIF	22

L'écart d'acquisition résultant de cette opération s'élève à EUR 2 millions.

Si l'acquisition de la société Compagnie Parisienne de Parking avait été réalisée au 1^{er} janvier 2007, les primes brutes émises et le résultat net consolidé du Groupe SCOR seraient restés inchangés.

3.2. Activité des neuf premiers mois de l'année 2007

Le résultat net en part du Groupe au 30 septembre 2007 ressort à EUR 299 millions, en progression de 93% par rapport au 30 septembre 2006.

En réassurance Non Vie, le résultat opérationnel augmente de 29% à EUR 296 millions, malgré la charge relative à la tempête Kyrill (EUR 36 millions) et au cyclone Gonu survenu au Sultanat d'Oman et aux Emirats Arabes Unis (charge estimée à EUR 16,5 millions).

Le résultat opérationnel de la réassurance Vie, qui comprend le résultat des activités de Revios depuis le 1^{er} janvier 2007, s'établit au 30 septembre 2007 à EUR 116 millions contre EUR 56 millions au 30 septembre 2006. Pour rappel, la société Revios et ses filiales ont été acquises le 21 novembre 2006.

Chiffre d'affaires

Les primes brutes émises au 30 septembre 2007 s'élèvent à EUR 3 381 millions, en hausse de 62% à taux de change courants par rapport à celles au 30 septembre 2006.

Primes émises Vie/ Non-Vie

En EUR millions	Au 30 septembre 2007	Au 30 septembre 2006	Variation
Primes brutes émises Non-Vie	1 603	1 285	+ 25%
Primes brutes émises Vie	1 778	806	+ 121%
Primes émises Groupe	3 381	2 091	+62 %

En Réassurance Non Vie (Traités, Business Solutions et Spécialités), le chiffre d'affaires s'établit à EUR 1 603 millions au 30 septembre 2007, en augmentation de 25% par rapport au 30 septembre 2006. Sur la base d'une ventilation des primes brutes émises selon le critère de la localisation de la cédante, le chiffre d'affaires Europe enregistre une progression de 26%, le chiffre d'affaires Amériques progresse de 37% et celui d'Asie-Pacifique et reste du monde progresse de 12%.

Ce secteur d'activité représente 47 % de l'activité du Groupe (64% en excluant le chiffre d'affaires généré par les entités qui appartenaient précédemment aux groupes Revios et Converium), contre 61 % au 30 septembre 2006.

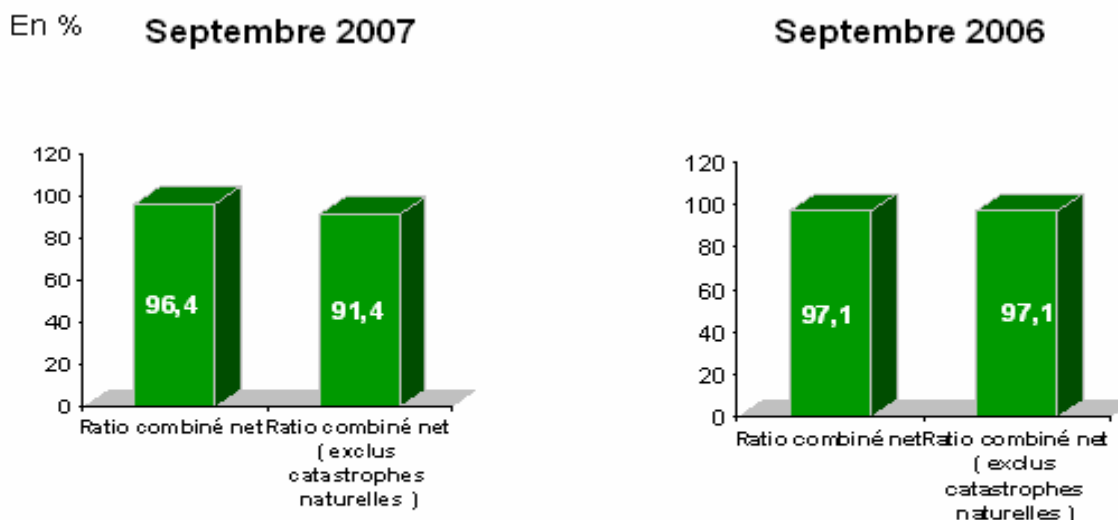
En Réassurance Vie, les primes brutes émises atteignent EUR 1 778 millions au 30 septembre 2007, contre EUR 806 millions au 30 septembre 2006, soit une progression de + 121%. Les entités qui étaient antérieurement rattachées aux groupes Revios et Converium contribuent à hauteur de EUR 997 millions au chiffre d'affaires Vie. Ce secteur d'activité représente 53 % de l'activité du Groupe (36% en excluant le chiffre d'affaires généré par les entités qui appartenaient précédemment aux groupes Revios et Converium), contre 39 % au 30 septembre 2006.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel au 30 septembre 2007 s'élève à EUR 412 millions, en hausse de 44% par rapport au 30 septembre 2006 (EUR 286 millions). Ce résultat opérationnel se ventile entre un résultat opérationnel Non Vie de EUR 296 millions (+ 29% par rapport au 30 septembre 2006) et un résultat opérationnel Vie de EUR 116 millions (+ 107% par rapport au 30 septembre 2006).

Le ratio combiné de l'activité de réassurance Non Vie au 30 septembre 2007, qui s'établit à 96,4%, est en diminution de 0,7 point par rapport au 30 septembre 2006. Hors sinistres catastrophes naturelles, la sinistralité est en amélioration sensible, passant de 97,1% au 30 septembre 2006 à 91,4% au 30 septembre 2007.

*Ratio combiné net non vie**



* (Sinistralité + commissions + frais généraux)/primes acquises

Le ratio est calculé net de réassurance. Les ratios combinés nets des troisièmes trimestres 2006 et 2007 sont fondés sur l'estimation à l'ultime des provisions techniques établies par les actuaires du Groupe.

En réassurance Vie, les entités qui étaient précédemment détenues par le groupe Revios ont contribué à hauteur de EUR 68 millions au résultat opérationnel de EUR 116 millions réalisé au 30 septembre 2007. Dans ce secteur d'activité, la marge sur primes acquises nettes est de 7,2% au 30 septembre 2007 contre 7,4% au 30 septembre 2006.

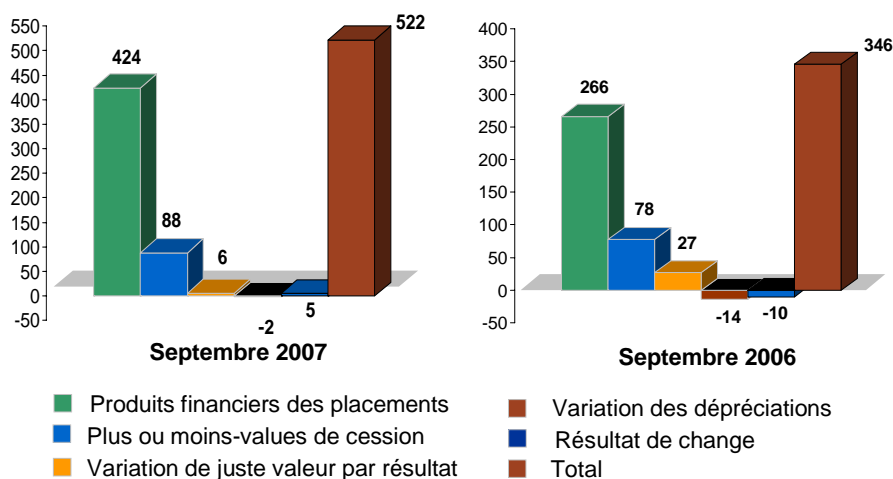
Résultat financier

Les produits financiers, hors frais de gestion financière et hors coût de l'endettement, ont atteint EUR 522 millions au 30 septembre 2007 contre EUR 346 millions au 30 septembre 2006, soit une hausse de 51%.

Les produits financiers proviennent, au 30 septembre 2007, pour EUR 424 millions des produits des placements (contre EUR 266 millions au 30 septembre 2006), pour EUR 86 millions des plus et moins values de cession nettes de dépréciation (contre EUR 64 millions au 30 septembre 2006), pour EUR 6 millions des variations de juste valeur (contre EUR 27 millions au 30 septembre 2006) et pour EUR 5 million du résultat de change (contre EUR -10 millions au 30 septembre 2006).

Les frais de gestion financière s'élèvent à EUR -30 millions au 30 septembre 2007 contre EUR -34 millions au 30 septembre 2006.

In EUR million



Au 30 septembre 2007, les placements atteignent EUR 19 356 millions contre EUR 14 027 millions au 31 décembre 2006. Ils se répartissent au 30 septembre 2007 en obligations (44%), en liquidités (7%), en actions et investissements dans les entreprises associées (7%), en prêts et créances (40%) et en immobilier (2%).

Impôts

La charge fiscale au 30 septembre 2007 s'élève à EUR -80 millions contre EUR -87 millions au 30 septembre 2006.

Une reprise partielle de la provision pour dépréciation des impôts différés actif de l'entité SCOR US et de ses filiales a été effectuée au 30 septembre 2007 pour un montant de EUR 18 millions.

Le taux d'impôt apparent du Groupe est de 21,0% au 30 septembre 2007 (24,6% hors reprise partielle de la provision pour dépréciation des impôts différés actif) contre 36,0% au 30 septembre 2006.

En raison de la réduction du taux d'imposition allemand (de 39,9% à 31,58%), un produit de EUR 19 millions a été comptabilisé au cours du troisième trimestre par les entités allemandes du Groupe. Ce produit a été en partie compensé par une charge fiscale non récurrente de EUR 7 millions.

3.3. Autres faits marquants de la période

Plan stratégique « Dynamic Lift »

Le 3 septembre 2007, le Groupe SCOR a présenté le nouveau plan stratégique « Dynamic Lift 2007-2010 », qui détaille les objectifs et moyens du développement dans les trois prochaines années du nouveau Groupe SCOR résultant du regroupement entre SCOR et Converium.

World Trade Center

SCOR a émis les 11 et 14 mai 2007 deux lettres de crédit au profit d'Allianz pour un montant global de USD 249 360 000, tel que requis par Allianz, pour garantir le paiement à la cédante si le verdict du jury était confirmé par la Federal Court of Appeal for the Second Circuit ou si le processus d'évaluation conduisait à une augmentation des sommes à payer dans le futur. La décision d'émettre ces deux lettres de crédit, conformément au contrat, ne présage en rien des coûts ultérieurs du sinistre.

SCOR a annoncé le 24 mai 2007 que des accords ont été conclus le 23 mai 2007 entre Silverstein Properties et différents assureurs, y compris Allianz. SCOR est réassureur de Allianz Global Risks U.S. Insurance Company au titre d'une police d'assurance dommages.

SCOR considère que l'accord conclu par Allianz ne respecte pas les termes et conditions du Certificat de Réassurance entre SCOR et Allianz. SCOR a déjà informé Allianz que cet accord va au-delà des dispositions contractuelles et contient des éléments ex gratia.

En vertu de la clause d'arbitrage prévue par le Certificat de Réassurance, SCOR a soumis ce litige à arbitrage.

Sinistres majeurs en Catastrophes naturelles

Le résultat consolidé de SCOR avant impôts est impacté à hauteur de EUR - 70,2 millions par des sinistres catastrophes naturelles, dont :

- EUR -36 millions au titre de la tempête Kyrill en Europe survenue au cours du premier trimestre 2007,
- EUR -16,5 millions au titre du cyclone Gonu survenu les 6 et 7 juin 2007 et touchant principalement le Sultanat d'Oman et les Emirats Arabes Unis.

Ces catastrophes naturelles représentent 5 points de ratio combiné. Hors ces catastrophes, le ratio combiné de l'activité Non Vie au 30 Septembre 2007 est de 91,4%.

Cotation du titre aux Etats-Unis.

SCOR a retiré ses American Depositary Shares (ADS) du New York Stock Exchange le 14 juin 2007. La fin de l'enregistrement des titres SCOR auprès de la SEC est devenue effective le 4 septembre 2007.

Suite à ce retrait, SCOR n'a plus à déposer le rapport annuel formulaire « 20-F », ni les communiqués de presse formulaires « 6-K », auprès de la Security and Exchange Commission (SEC).

Cotation du titre sur le SWX Swiss Exchange

L'action SCOR est admise depuis le 8 août 2007 aux négociations à Zurich sur le SWX Swiss Exchange en francs suisses. La décision du Conseil d'administration de SCOR relative à cette admission aux négociations, annoncée dès le 4 avril 2007 dans le cadre de l'acquisition de Converium, s'explique par la volonté du groupe SCOR de permettre aux actionnaires de Converium ayant apporté leurs actions Converium à SCOR de conserver leurs actifs sur la même place boursière et dans la même monnaie, et par là-même, d'approfondir et d'élargir l'actionnariat du Groupe auprès d'investisseurs privilégiant le SWX Swiss Exchange.

Le Groupe bénéficie ainsi d'un accès à un marché des capitaux actif.

Allégation d'action de concert relative à l'Offre

En ce qui concerne la décision de la Commission Fédérale des Banques en date du 13 juillet 2007, confirmant la position exprimée par la Commission des Offres Publiques d'Acquisition dans sa Recommandation IV en date du 9 juin 2007, selon laquelle M. Martin Ebner, Patinex et BZ Bank Aktiengesellschaft auraient agi de concert avec SCOR en relation avec l'Offre, SCOR réfute cette qualification et réaffirme que ces personnes physiques et morales n'ont pas agi de concert avec SCOR en relation avec l'Offre. Le 13 septembre 2007, SCOR a fait appel de cette décision devant la Tribunal Administratif Fédéral (Bundesverwaltungsgericht) conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

SCOR est la première société cotée française à constituer un Comité Commun des Sociétés Européennes

La Direction du Groupe SCOR et les représentants des salariés constitués en Groupe Spécial de Négociation (GSN) ont annoncé le 14 mai 2007 l'adoption d'un accord sur la constitution d'un Comité Commun des Sociétés Européennes (CCSE) du Groupe SCOR, relatif aux modalités d'implication des salariés dans le cadre de l'adoption du statut de Societas Europaea par SCOR et ses deux principales filiales opérationnelles, SCOR Global P&C et SCOR Global Life.

Notation AM Best

Le 20 août 2007, l'agence de notation AM Best a confirmé la notation de SCOR et de ses filiales à un niveau « A-, perspective stable » et a relevé la notation de Converium et de ses filiales de « B++ , perspective positive » à « A-, perspective stable ».

Notation Fitch

Le 24 août 2007, l'agence de notation Fitch a relevé la notation de SCOR de « A- avec implications négatives » à « A- perspective stable », et a relevé la notation de Converium et de ses filiales de « B++ , perspective positive » à « A-, perspective stable ».

4. Informations sectorielles consolidées

Compte de résultat sectoriel

En EUR millions	30 Septembre 2007				30 Septembre 2006			
	Vie	Non Vie	Intra-groupe	Total	Vie	Non Vie	Intra-groupe	Total
Primes brutes émises	1 778	1 603		3 381	806	1 285		2 091
Variation des primes non acquises	4	-75		-71	-1	-118		-119
Primes brutes acquises	1 782	1 528		3 310	805	1 167	0	1 972
Autres produits d'exploitation	12	14	-9	17	1	12	-9	4
Produits des placements	241	183	0	424	114	152		266
Plus et moins-values de cession des placements	8	80		88	3	75		78
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	-1	8		6	5	21		27
Variation des dépréciations sur placements	0	-2		-2	0	-14		-14
Résultat de change	-2	7		5	-6	-5		-10
Produits financiers	245	276	0	522	116	230	0	346
Total produits des activités ordinaires	2 039	1 818	-9	3 849	922	1 409	-9	2 321
Charges des prestations des contrats	-1 374	-952		-2 326	-589	-751		-1 341
Commissions brutes acquises	-424	-330		-754	-223	-243		-466
Primes émises rétrocedées	-179	-113		-292	-51	-94		-145
Variation des provisions non acquises rétrocedées	0	5		6	0	8		8
Primes acquises rétrocedées	-179	-108		-286	-51	-86		-137
Sinistralité rétrocedée	113	1		114	32	18		51
Commissions rétrocedées acquises	35	4		39	7	7		14
Résultat net des cessions de réassurance	-30	-103		-133	-12	-60		-72
Frais de gestion financière	-1	-29		-30	-2	-32		-34
Frais d'acquisition et frais d'administration	-55	-65		-120	-23	-49		-72
Autres charges opérationnelles courantes	-39	-44	9	-73	-17	-44	9	-51
<i>dont amortissement incorporels non vie</i>		-3		-3				
Autres produits opérationnels courants	0	0		0	0	0		0
Total autres produits et charges courants	-1 923	-1 523	9	-3 436	-865	-1 179	9	-2 035
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	117	296	0	412	56	230	0	286
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0		0	0	0		0
Autres charges opérationnelles	0	0		-1	0	0		0
Autres produits opérationnels	0	0		0	0	0		0
RESULTAT OPERATIONNEL	116	296	0	412	56	230	0	286

Primes brutes émises par zone géographique

In EUR millions	Vie		Non Vie	
	30 septembre 2007	30 septembre 2006	30 septembre 2007	30 septembre 2006
Primes brutes émises	1 778	806	1 603	1 285
Europe	1 153	453	957	760
Amériques	520	294	325	238
Asie Pacifique / Reste du monde	105	59	321	287

Le critère retenu dans la répartition des primes brutes émises est la localisation géographique de la cédante (les données au 30 septembre 2006 ont fait l'objet de reclassements afin de se conformer à la présentation 2007).

5. Périmètre de consolidation et Informations sur les regroupements d'entreprises

Le tableau ci-après présente les entrées de périmètre survenues au cours de l'exercice 2007 :

	PAYS	Part du capital détenue		Méthode de consolidation au 30 septembre 2007
		Au 30 septembre 2007	Au 31 décembre 2006	
Converium (Assurance – Réassurance)	Suisse	97,67%	0,34%	Intégration Globale
ReMark Group BV (Courtage et Marketing direct)	Pays-Bas	98,67%	10,21%	Intégration Globale
Compagnie Parisienne de Parking (société immobilière)	France	75%	-	Intégration Globale

Les informations détaillées relatives à ces entrées de périmètre et répondant aux exigences de la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » figurent au paragraphe « Faits marquants ».

Concernant l'acquisition par le groupe SCOR en date du 21 novembre 2006 de la société Revios Rückversicherung AG, aucun ajustement n'a été comptabilisé au cours du troisième trimestre 2007 sur la valorisation des actifs et passifs de Revios. La valorisation de ces actifs et passifs sera finalisée au 31 décembre 2007.

6. Dettes de financement

En EUR millions	30/09/2007		30/06/2007		31/03/2007		31/12/2006	
	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Dettes subordonnées	715	699	592	570	586	602	582	593
Emprunts subordonnés								
Emprunt de USD 200 millions de nominal	143	143						
Emprunt de USD 100 millions de nominal	71	71	74	74	75	75	75	75
Emprunt de € 100 millions de nominal	101	101	101	101	100	100	101	101
Emprunt perpétuel de € 50 millions de nominal	50	50	50	50	49	49	50	50
Emprunt perpétuel de € 350 millions de nominal	350	334	367	345	361	378	356	367
Dettes représentées par des titres	208	239	207	252	467	514	469	535
Emprunts obligataires								
Emprunt OCEANE 2	197	229	194	238	195	243	197	263
Emprunt Senior	0	0	0	0	208	208	208	208
Emprunt Horizon	0	0	3	3	28	28	29	29
BMTN	10	10	10	10	35	35	35	35
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	96	96	122	122	126	126	136	136
Contrat de financement	72	72	73	73	87	87	89	89
Autres dettes financières	24	24	49	49	39	39	48	48
TOTAL DETTES DE FINANCEMENT	1 019	1 034	922	944	1 179	1 242	1 187	1 264

Le montant des dettes de financement consolidées du Groupe au 30 septembre 2007 est de 1 019 millions d'euros contre 1 187 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Cette diminution de 168 millions d'euros s'explique principalement par :

- le remboursement d'un emprunt senior au cours du deuxième trimestre pour 200 millions d'euros,
- la vente d'un immeuble financé en crédit bail pour 14 millions d'euros,
- le remboursement de dettes arrivant à échéance relatives au véhicule de titrisation Horizon pour 29 millions d'euros,
- le remboursement de BMTN pour 25 millions d'euros.
- la prise en compte d'un nouvel emprunt provenant des comptes de Converium pour un nominal de EUR 143 millions.

7. Instruments financiers

En EUR millions	30 septembre 2007		30 septembre 2006	
	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Immobilier de placement	267	388	288	367
Obligations	8 337	8 337	4 952	4 952
Actions	1 361	1 361	673	673
AFS	9 698	9 698	5 624	5 624
Obligations	129	129	126	126
Actions	106	106	99	99
Juste valeur par résultat	235	235	225	225
Prêts et dépôts	1205	1205	93	93
Créances pour espèces déposées	6564	6564	1346	1346
Prêts et Créances	7 769	7 769	1 439	1 439
Instruments dérivés JVR	41	41	56	56
Placements des activités d'assurance	18 010	18 010	7 631	7 711
Instruments dérivés hedging (passif)	(2)	(2)	(3)	(3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 300	1 300	2 214	2 214

8. Informations sur le capital et les réserves consolidées

Durant la période, le capital et la prime d'émission ont augmenté respectivement de EUR 506 661 711 et EUR 741 366 757, par la création de 64 321 886 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 7,8769723 chacune. Cette augmentation du capital et de la prime d'émission résulte de l'émission d'actions nouvelles SCOR en rémunération de l'apport par les sociétés Alecta et Patinex AG d'actions Converium et dans le cadre de l'Offre publique mixte d'achat et d'échange portant sur l'ensemble des actions Converium détenues par le public.

Suite à ces opérations, le capital social s'élève à EUR 1 439 335 470.

Le nombre d'actions en circulation est le suivant :

	Au 30 septembre 2007
A l'ouverture de l'exercice	118 405 108
Augmentation de capital (26 avril 2007)	17 837 210
Augmentation de capital (8 août 2007)	46 484 676
A la clôture de l'exercice	182 726 994

Les actions propres, détenues par la société ou ses filiales sur son propre capital, étaient au 30 septembre 2007 au nombre de 2 977 633.

9. Résultat par action

En EUR MILLIONS	Au 30 septembre 2007			Au 30 septembre 2006		
	Résultat (numérateur) en MEUR	Actions ⁽¹⁾ (dénominateur) (milliers)	Résultat par action (EUR)	Résultat (numérateur) en MEUR	Actions ⁽¹⁾ (dénominateur) (milliers)	Résultat par action (EUR)
Résultat net	299			155		
Résultat net par action Résultat distribuable aux actionnaires ordinaires	299	134 808	2,22	155	95 513	1,62
Résultat dilué par action <u>Effets dilutifs</u> Stock options et rémunération en actions Obligations convertibles	4	1 699 10 000		4	1058 10 000	
Résultat distribuable aux actionnaires ordinaires et conversions estimées	303	146 507	2,07	159	106 571	1,49

⁽¹⁾ Nombre moyen d'actions sur la période

10. Hors bilan et passifs éventuels

En EUR millions	30 septembre 2007	31 décembre 2006	30 septembre 2006
Engagements reçus	5 130	1 048	1 028
Ouvertures de crédit non utilisées	1 295	56	56
Avals, cautions	22	32	24
Lettres de crédit	3 804	960	948
Autres engagements reçus	9		
Engagements donnés	7 349	2 478	2 614
Avals, cautions	34	38	39
Lettres de crédit	2 988	601	565
Valeurs d'actif nanties	4 185	1 728	1 896
Autres engagements donnés	142	110	114
Valeurs reçues en nantissement des rétrocessionnaires	69	78	35

Le Groupe décrit les faits exceptionnels et les litiges dans son rapport annuel 2006 en note 20.3.6. Hormis les commentaires effectués dans la note sur les faits marquants et les évolutions postérieures à la clôture, il n'y a pas d'évolutions significatives de ces éléments au cours de la période.

En conséquence de l'acquisition de Converium, le Groupe SCOR a hérité de litiges impliquant des entités de l'ancien groupe Converium. Ces litiges incluent notamment:

Recours collectifs (Class Action Lawsuits)

Le 4 octobre 2004, le premier des recours collectifs (class action) en matière de droit boursier a été déposé devant la United States District Court du Southern District de New York (le "Tribunal") à l'encontre de Converium et plusieurs de ses administrateurs et dirigeants. L'ensemble des recours collectifs ont par la suite été joints et le Public Employees' Retirement System of Mississippi (caisse de retraite des fonctionnaires de l'Etat du Mississippi) ainsi qu'Avalon Holdings Inc. ont été nommés demandeurs principaux (lead plaintiffs).

Le 23 septembre 2005, les lead plaintiffs ont déposé une class action consolidée et modifiée (la "Plainte"). Outre Converium et certains de ses administrateurs et dirigeants, la Plainte vise également Zurich Financial Services ("ZFS"), UBS AG et Merrill Lynch International. De manière générale, les demandeurs soutiennent, à l'appui de la Plainte, notamment, qu'une catégorie d'actionnaires ayant acquis des actions de Converium entre le 11 décembre 2001 et le 1er septembre 2004 a subi un préjudice au motif que les provisions pour sinistres enregistrées par Converium pour couvrir les sinistres des cédantes étaient insuffisantes, que les reprovisionnements effectués et annoncés par Converium avant le 20 juillet 2004 étaient insuffisants et que, par conséquent, les résultats et les actifs de Converium étaient surévalués de manière significative. La Plainte fait état de violation des Section 10(b) et Section 20(a) du Securities Exchange Act de 1934 (l'"Exchange Act") et des Sections 11, 12 et 15 du Securities Act de 1933 (le "Securities Act"). Les plaignants demandent des dommages et intérêts pour un montant non spécifié.

Le 23 décembre 2005, les défendeurs ont plaidé que la plainte était irrecevable et le 21 avril 2006, les lead plaintiffs ont déposé une proposition de seconde class action modifiée et consolidée (Consolidated Second Amended Class Action Complaint), pour inclure, entre autres, des réclamations fondées sur le Securities Act et liées au retraitement par Converium, en date du 1er mars 2006, de ses états financiers de 1998 à 2005.

Le 28 décembre 2006, le Tribunal a émis une ordonnance (Opinion and Order) accueillant en partie et rejetant en partie la demande d'irrecevabilité de la Plainte des défendeurs. Le Tribunal a déclaré irrecevable toutes les plaintes fondées sur de prétendues violations des Sections 11, 12 et 15 du Securities Act, de même que les plaintes faisant état de violations des Sections 10(b) et 20(a) de l'Exchange Act selon lesquelles Converium aurait dénaturé et omis des informations essentielles dans son prospectus d'introduction en bourse et son document d'enregistrement (registration statement) datant du 11 décembre 2001. Le Tribunal a en revanche rejeté la demande visant à faire déclarer irrecevable les plaintes, à l'encontre de Converium et de ses anciens dirigeants, selon lesquelles ces défendeurs auraient violé les Sections 10(b) et 20(a) de l'Exchange Act en dénaturant et en omettant des informations essentielles dans divers documents de diffusion publique suite à l'introduction en bourse de Converium. En outre, le Tribunal a rejeté la demande des lead plaintiffs de modification de leur Plainte.

Le 12 janvier 2007, les lead plaintiffs ont déposé une requête en vue du réexamen (reconsideration) de l'ordonnance émise par le Tribunal le 28 décembre 2006. Le 9 avril 2007, le Tribunal a accepté certaines des demandes et rejeté d'autres demandes exposées dans la requête de réexamen des lead plaintiffs. Le Tribunal a accepté de réexaminer sa décision de rejet des demandes fondées sur des prétendues violations de l'Exchange Act lors de l'introduction en bourse de Converium. Le Tribunal a en revanche rejeté la demande de réexamen de sa décision de rejet des demandes fondées sur des violations du Securities Act, d'une part, et de la Consolidated Second Amended Class Action Complaint, d'autre part.

Le 24 août 2007, les lead plaintiffs ont déposé une requête d'approbation préliminaire de proposition transactionnelle (Motion for Preliminary Approval of Proposed Settlement) avec ZFS. Selon les termes de la proposition transactionnelle (Proposed Stipulation of Settlement), ZFS devra payer 30 million de dollars en numéraire en faveur de la Settlement Class. La Settlement Class inclut les personnes ayant acquis des American Depositary Shares et des actions suisses acquises sur le SWX Swiss Exchange, y

compris des personnes résidant à l'étranger, pendant la période du 11 décembre 2001 au 2 septembre 2004.

Le 4 septembre 2007, le Tribunal a procédé à l'approbation préliminaire de l'accord transactionnel. Si l'accord transactionnel est approuvé de manière définitive, il mettra un terme aux demandes de la Settlement Class contre ZFS (et contre certains autres défendeurs tel qu'indiqué dans la proposition transactionnelle, notamment tous les anciens administrateurs de Converium). Une audience sur le caractère équitable de la transaction (fairness hearing) n'a pas encore été programmée.

Le 14 septembre 2007, le Tribunal a rendu un avis (opinion) par lequel il rejette certains arguments supplémentaires soulevés par Converium et ses dirigeants dans leur demande d'irrecevabilité des plaintes des demandeurs fondées sur l'Exchange Act, plaintes sur lesquelles le Tribunal n'avait pas encore pris position ni dans sa décision initiale, ni dans sa décision de réexamen.

Le 28 septembre 2007, les lead plaintiffs ont déposé une demande en vue de faire certifier la classe (certification of the class). Les conclusions des parties relatives à la certification de la classe ont été déposées devant le Tribunal dont la décision sur ce point est en cours.

La Plainte est encore à ce stade dans la phase préliminaire ; par conséquent, le calendrier et l'issue de ces affaires ne sont pas prévisibles à ce jour. Les parties sont actuellement dans la phase de discovery (production de pièces) préalable à la tenue du procès.

Enquêtes des autorités de régulation

Des enquêtes dans le secteur de l'assurance et de la réassurance et sur des produits d'assurance et de réassurance non traditionnels sont actuellement diligentées par des autorités de régulation et gouvernementales, américaines et internationales, en ce compris la U.S. Securities and Exchange Commission ("SEC") et le procureur général de New York.

Le 8 mars 2005, MBIA a publié un communiqué de presse indiquant que le Comité d'Audit de MBIA avait mené une enquête afin de déterminer s'il existait un accord verbal avec MBIA aux termes duquel MBIA remplacerait Axa Re Finance en tant que réassureur de Converium Reinsurance (North America) Inc. ("CRNA") au plus tard en octobre 2005. Le communiqué de presse indiquait qu'il semblait probable que MBIA ait conclu un tel accord ou arrangement avec Axa Re Finance en 1998. Par la suite, le 19 avril 2005, CRNA a reçu des subpoenas de la SEC et du bureau du procureur général de New York demandant de produire les pièces liées à certaines transactions entre CRNA et MBIA. Converium a également reçu d'autres demandes de la SEC et d'autres autorités gouvernementales européennes concernant des produits d'assurance et de réassurance non traditionnels et/ou la correction de ses états financiers. Ces enquêtes sont en cours.

Dans ce contexte, Converium a fait appel à un conseil externe indépendant afin de l'assister dans l'examen et l'analyse de certaines de ses opérations de réassurance, notamment celles avec MBIA. Cette revue interne, qui avait été supervisée par le Comité d'Audit de Converium alors en place, a abordé les problématiques soulevées par les enquêtes gouvernementales en cours et par la décision volontaire de Converium d'examiner certains autres sujets. Cette revue interne a supposé l'appréciation de nombreuses transactions de réassurance acceptées et cédées, y compris des transactions de réassurance portant sur des risques structurés ou finite, et a inclus toutes les entités opérationnelles de Converium, l'examen de centaines de milliers de courriels, des pièces jointes aux courriels et autres documents ainsi que la conduite d'entretiens avec tous les membres du Comité Exécutif (Global Executive Committee) et du Conseil d'Administration de Converium de l'époque, de même qu'avec certains anciens membres de la direction et autres salariés de Converium. Le Comité d'Audit de Converium a alors estimé que le périmètre et le processus de cette analyse interne ont été suffisants pour déterminer dans quelle mesure les opérations de réassurance acceptées et cédées par Converium ont pu être comptabilisées de façon inappropriée en tant qu'opérations de réassurance au lieu d'être comptabilisées comme des dépôts. Après s'être entretenu des conclusions de cette vaste analyse interne avec le conseil externe indépendant, le Comité d'Audit de Converium a conclu qu'il était nécessaire de procéder à certaines corrections comptables et a autorisé le retraitement des états financiers de Converium pour les exercices clos du 31 décembre 1998 au 31 décembre 2004. Le Comité d'Audit a également impliqué dans ce processus les auditeurs indépendants du groupe Converium, PriceWaterhouseCoopers Ltd. Les données financières de chacun des trimestres clos entre le 31 mars 2003 et le 30 juin 2005 ont également été corrigées. En outre, les comptes de l'exercice 2002 ont été recorrectés.

Converium coopère pleinement avec les autorités gouvernementales et partage le résultat de la revue interne exposée ci-dessus avec les autorités compétentes.

L'issue défavorable de l'une ou plusieurs des class actions ou enquêtes des autorités de régulation impliquant des entités de l'ancien groupe Converium décrites ci-dessus pourrait avoir un impact défavorable significatif sur la situation financière ou le résultat des opérations du Groupe SCOR.

11. Evénements postérieurs à la clôture

Annulation des actions SCOR Holding Switzerland AG (ex Converium Holding AG)

Le 25 octobre 2007, SCOR SE a annoncé avoir engagé une procédure d'annulation des actions détenues par les actionnaires minoritaires de SCOR Holding Switzerland AG (précédemment Converium Holding AG), en conformité avec l'Article 33 du Federal Act on Stock Exchanges and Securities Trading.

SCOR remporte le prix du « Réassureur de l'Année » en Asie

A l'occasion du prestigieux prix de l'Asia Insurance Industry Awards 2007, organisé cette année en collaboration avec la 9ème Conférence Internationale de Réassurance de Singapour ainsi qu'avec les revues «Asia Insurance Review» et «The Review», SCOR a remporté le premier prix dans la catégorie principale du «Réassureur de l'Année.»

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE 2007

Monsieur le Président,

Suite à la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaires aux comptes, nous avons procédé à l'examen limité des comptes intermédiaires consolidés condensés du Groupe SCOR relatifs à la période du 1^{er} janvier 2007 au 30 septembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

Ces comptes intermédiaires consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes intermédiaires consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.1.1 de l'annexe qui précise les conditions et hypothèses retenues pour la première consolidation du Groupe Converium.

Fait à Paris La Défense, le 13 novembre 2007

Les commissaires aux comptes _____

ERNST & YOUNG AUDIT

Pierre PLANCHON

MAZARS & GUERARD

Lionel GOTLIB